

Partenariat Asie-Pacifique sur le développement propre et le climat Synthèse des plans d'action des groupes de travail

Contexte général

Le Comité pour la politique générale et la mise en œuvre (PIC) du Partenariat Asie-Pacifique sur le développement propre et le climat s'est réuni les 12 et 13 octobre 2006 à Cheju en Corée pour adopter une première série de projets et activités regroupés dans huit plans d'action sectoriels.

Le Partenariat réunit six pays – l'Australie, la Chine, les États-Unis, l'Inde, le Japon et la République de Corée – qui collaborent pour répondre à leurs besoins énergétiques accrus et pour surmonter également les contraintes qui en résultent, y compris la pollution atmosphérique, la sécurité énergétique et l'intensité des gaz à effet de serre.

Durant la réunion inaugurale du Partenariat organisée le 12 janvier 2006 à Sydney, en Australie, les ministres ont approuvé un Plan d'action¹ qui, dans une perspective d'innovation, prévoit d'établir des groupes de travail réunissant les pouvoirs publics et le secteur énergétique privé pour trouver des solutions durables à leurs problèmes communs, par le biais d'interventions pratiques qui font participer tous les échelons selon une méthode ascendante. Des experts et des dirigeants du secteur public, du secteur privé et de la recherche, venus de tous les pays partenaires, ont concentré leur attention sur les questions de développement propre dans huit secteurs clés : 1) l'énergie fossile propre ; 2) l'énergie renouvelable et la génération distribuée ; 3) la production et le transport d'électricité ; 4) l'acier ; 5) l'aluminium ; 6) le ciment ; 7) les mines de charbon ; 8) les bâtiments et les appareils.

Le PIC s'est réuni à Berkeley en Californie du 18 au 21 avril 2006 pour procéder au lancement des activités des groupes de travail. Au total, environ 300 représentants des pouvoirs publics, des secteurs concernés et des instituts de recherche des six pays partenaires se sont rencontrés pour entamer leurs travaux. Le PIC a fourni aux groupes de travail les directives qui devront guider leurs activités tout en leur laissant une marge de manœuvre considérable de sorte à leur permettre d'élaborer des projets et activités appropriés pour leur secteur et le thème qui leur est attribué.

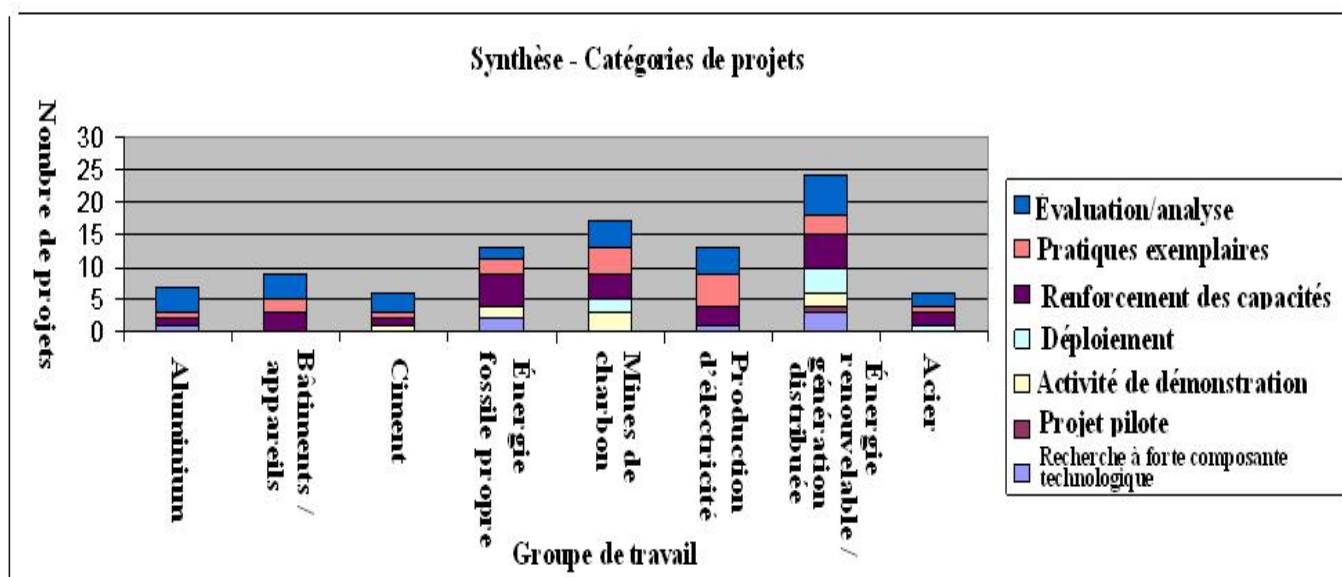
Les huit plans d'action résultent de la collaboration initiale qui a réuni les groupes de travail et leur a ainsi permis de formuler des plans d'action précis assortis de mesures d'exécution immédiates et à moyen terme.

Les plans d'action ainsi adoptés à Cheju constituent la première étape d'exécution du Partenariat et instituent également les toutes premières mesures que les partenaires comptent exécuter. Ils représentent un progrès considérable vers l'adoption d'un train de mesures beaucoup plus complètes dans l'optique de la réalisation d'objectifs en matière de développement propre et de climat. Ce premier groupe de projets du Partenariat est orienté vers certaines activités comme les évaluations sectorielles, le renforcement des

¹ Voir le texte du Plan d'action [en anglais] à l'adresse <http://www.asiapacificpartnership.org/workplan.pdf>.

capacités, l'identification de pratiques exemplaires, ainsi que la recherche et la démonstration de technologies. Le diagramme de la figure 1 ci-après présente ces projets en fonction de leur rattachement à chaque groupe de travail.

Figure 1. Synthèse des projets par groupe de travail²



L'importance relative de chaque type de projet par rapport à l'ensemble traduit, d'une part, les possibilités de réaliser des améliorations considérables dans l'exploitation des technologies existantes appliquées à l'énergie et aux entreprises de chaque secteur et, d'autre part, la nécessité de mener des analyses supplémentaires sur des projets et des pistes plus ambitieux sur le plan technologique de manière à surmonter certains obstacles à l'accès du marché. Les projets inscrits dans le cadre du Plan d'action se distinguent par la participation d'entreprises privées des six pays partenaires. Presque toutes les mesures prévues au Plan d'action feront participer le secteur des entreprises et certaines activités seront exécutées principalement, voire exclusivement, par des sociétés et des associations représentant des sociétés commerciales. Dans ce sens, le Partenariat tire profit des alliances entre les secteurs public et privé qui ont fait leurs preuves dans les pays membres.

De nouveaux projets élaborés par les groupes de travail ou les pays partenaires rejoindront le portefeuille existant à mesure que ces derniers approfondissent leurs connaissances du Partenariat et que se multiplient les occasions d'exploiter les ressources existantes. Les groupes de travail ont également été chargés de faire état périodiquement des progrès réalisés dans l'exécution de leurs plans d'action respectifs, et de concevoir

² Le nombre de projets correspondant à chaque catégorie de la figure 1 est approximatif. En effet, les projets sont rattachés à une seule catégorie bien que parfois, ils contiennent des éléments relevant de plusieurs catégories.

également, à l'issue de leurs analyses et enquêtes exploratoires sectorielles, des modalités plus précises pour établir les objectifs de leurs projets et activités.

Suit une synthèse des travaux de chaque groupe, ainsi que des exemples de mesures adoptées par eux.

Groupe de travail pour l'énergie fossile propre

Le Groupe de travail pour l'énergie fossile propre reconnaît que le charbon, le pétrole et le gaz resteront des carburants d'une importance primordiale pour le secteur économique des six pays partenaires. Vu les prévisions qui penchent en faveur d'une demande énergétique accrue dans la région Asie-Pacifique, le Groupe de travail s'est fixé pour objectif d'améliorer la performance énergétique et environnementale dans la consommation de combustible fossile. Ainsi, le Groupe de travail a défini une gamme de technologies de pointe liées au charbon et au gaz qui peuvent considérablement réduire l'émission de gaz à effet de serre, les polluants de l'air et d'autres matières ayant une incidence écologique, y compris le cycle combiné à gazéification intégrée (IGCC), la production d'hydrogène à partir du charbon, ainsi que le charbon pulvérisé ultra supercritique. L'exploitation des techniques de séquestration et de stockage de CO₂ pourrait elle aussi contribuer à réduire l'émission de gaz à effet de serre résultant de la consommation de combustible fossile. Le Groupe de travail déploie tous ses efforts pour partager les pratiques exemplaires dans ce domaine, éliminer les obstacles à l'accès du marché qui se dressent devant le déploiement de telles technologies, et accroître l'utilisation et la rentabilité de l'énergie fossile propre.

- L'Australie collabore avec d'autres partenaires pour mettre au point des technologies de séquestration post-combustion et pour mettre en commun les enseignements et les compétences appliqués à la séquestration et au stockage du carbone ;
- L'Australie et les États-Unis collaborent pour définir et contrecarrer les obstacles éventuels à la fourniture de gaz naturel liquéfié et à la livraison transfrontalière de cette matière par gazoduc. De plus, ces pays ont uni leurs efforts pour améliorer les techniques de traitement et de transport.
- Le Japon et les États-Unis parrainent conjointement des ateliers ayant pour thème le charbon propre afin d'encourager le partage d'information sur l'IGCC et d'autres techniques d'exploitation du charbon propre.
- Le Japon travaille avec l'Australie pour améliorer les résultats en matière de récupération de méthane assistée de CO₂ dans les mines de charbon. Ces activités permettront d'accroître la sécurité énergétique et les incidences de l'émission de gaz à effet de serre.

Groupe de travail pour l'énergie renouvelable et la génération distribuée

Les techniques liées à l'énergie renouvelable et à la génération distribuée seront primordiales pour concrétiser les objectifs de tous les pays partenaires en matière d'accès à l'énergie, de sécurité énergétique, d'atténuation de la pauvreté et d'allègement des effets économiques et sociaux de l'augmentation du prix des combustibles fossiles. Le Groupe de travail pour l'énergie renouvelable et la génération distribuée s'efforce de promouvoir les technologies qui emploient l'énergie renouvelable (énergie hydraulique, solaire, géothermique et éolienne) et ne génèrent presque aucune émission. Le Groupe de travail met en avant la génération distribuée comme modèle permettant éventuellement de réduire considérablement les émissions, d'encourager de plus grandes économies de coûts, et de traiter les aspects démographiques de la pauvreté énergétique, élargissant ainsi l'accès à l'électricité par des moyens modernes. Pour promouvoir la réalisation de ces objectifs, le Groupe de travail s'efforcera d'identifier les obstacles au transfert de technologie et au financement par rapport au déploiement de technologies au service de l'énergie renouvelable et de la génération distribuée, en se concentrant sur celles qui sont économiques et applicables tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du réseau.

- Les États-Unis se sont alliés à l'Inde et à la Chine pour trouver des solutions au problème de fourniture d'électricité, adaptées exclusivement au milieu rural et qui exploitent les sources locales de carburant. Des moteurs alimentés par biomasse gazéifiée pourraient fournir de l'électricité à certains parmi les 400 millions d'habitants des régions rurales privés d'électricité fiable et/ou suffisante et serviront les écoles, dispensaires, petites fabriques et exploitations agricoles.
- L'Australie collabore avec les États-Unis et la Chine pour concevoir et mettre en place une technologie solaire très économique qui pourrait fournir de l'électricité peu polluante à un prix abordable. Cette initiative a pour but de mettre en place des centrales électriques alimentées par des dispositifs photovoltaïques concentrateurs d'énergie solaire, capables de générer plus d'un milliard de watts (Gw), ce qui permettrait ainsi à l'énergie solaire de devenir concurrentielle sur le plan commercial et sur le marché énergétique des pays membres du Partenariat.
- La Corée et le Japon pilotent une étude avec la collaboration d'autres partenaires pour identifier la meilleure combinaison d'énergies renouvelables à exploiter au sein de systèmes indépendants d'approvisionnement en électricité.
- L'Australie et la Chine envisagent la possibilité d'exploiter l'énergie thermique solaire pour améliorer la teneur énergétique du méthane extrait du gaz naturel ou des mines de charbon, au profit des techniques de production d'électricité ou du transport de carburant. Par ailleurs, les partenaires projettent de construire la plus grande usine de démonstration qui emploie des carburants fossiles et est assistée de l'énergie solaire ; il est également prévu de tester cette technologie à une échelle commerciale.

- Les États-Unis collaboreront avec la Chine pour mettre en exploitation des systèmes combinés force-chaleur employant du gaz de cokerie pour produire de l'électricité et de l'énergie thermique. L'exploitation de ces systèmes à travers la Chine améliorera la qualité de l'air et la santé humaine et réduira considérablement l'émission de gaz à effet de serre.

Groupe de travail pour la production et le transport d'électricité

Les six pays partenaires produisent à eux seuls 49 % de l'électricité mondiale. Par conséquent, toute amélioration dans l'efficacité de la production et du transport d'électricité à l'intérieur des pays membres pourrait réduire l'émission de millions de tonnes de CO₂ et de polluants. Cette part de la production d'électricité continuera probablement son ascension à cause des objectifs que se sont fixés tant la Chine que l'Inde pour accroître l'accès de leurs régions rurales aux services énergétiques modernes et de la nécessité d'accroître la capacité de production dans tous les pays partenaires. Malgré l'augmentation de la demande d'électricité, les possibilités d'atténuer l'émission de gaz à effet de serre et d'autres polluants dans les pays partenaires sont considérables. Dans ce sens, le Groupe de travail pour la production et le transport d'électricité travaille actuellement sur les moyens de faire réaliser à tous les partenaires des gains d'efficacité dans l'exécution de leurs activités. Ainsi, le Groupe de travail a suggéré certaines interventions qui seront orientées vers les échanges d'information et les pratiques exemplaires dans les catégories suivantes : production d'électricité, transport et distribution et gestion axée sur la demande.

- Les partenaires effectuent des missions sur le terrain et des examens intrasectoriels *in situ*, des ateliers et des activités de renforcement des capacités pour échanger des informations et des techniques portant sur plusieurs méthodes susceptibles d'accroître l'efficacité des centrales électriques et de réduire la pollution. Parmi ces techniques figurent l'optimisation de la combustion dans les centrales au charbon, les techniques de réduction du dioxyde de soufre (SO₂) dans les effluents gazeux des centrales électriques, et les systèmes intelligents de ventilation de la suie pour accroître l'efficacité des générateurs de vapeur. Les États-Unis donneront le signal du départ en accueillant en octobre 2006 des ingénieurs qui travaillent dans des centrales électriques en Inde, en Chine et en Corée.
- L'Australie, les États-Unis, l'Inde et le Japon ont prévu de dépêcher certains responsables de leurs services publics aux États-Unis et au Japon pour y tenir des échanges d'information sur le fonctionnement de centrales et/ou le prolongement du cycle de vie des turbines de centrales anciennes, alimentées à la chaleur et/ou au gaz. Ces responsables concentreront leurs efforts sur des mesures de réparation visant non seulement à prolonger le temps de service et accroître la fiabilité de ces équipements mais aussi à améliorer leur efficacité.
- Les producteurs d'électricité des pays partenaires mettront en place une tribune qui abordera les contraintes dans ce secteur par le biais de cadres réglementaires

plus efficaces et de structures de marché plus rationnelles. Au début, cette tribune aura pour objectif d'établir des conventions de base sur l'augmentation des investissements dans des systèmes efficaces de production d'électricité qui permettront d'offrir des services énergétiques rationnels, plus fiables, plus abordables et durables.

Groupe de travail pour l'acier

Les pays partenaires concentrent aujourd'hui plus de 57 % de la production mondiale d'acier brut, et l'on s'attend à une augmentation de cette production, en particulier en Inde et en Chine. Les membres de ce groupe de travail ont travaillé de concert pour dénombrer les technologies permettant de réduire le taux d'émission et la consommation énergétique du secteur mondial de l'acier.

- Le Groupe de travail publiera et diffusera en ligne un « Guide des technologies propres les plus avancées » énumérant les meilleures technologies et pratiques existantes en matière d'économie énergétique dans le secteur du fer et de l'acier.
- Les partenaires continueront d'évaluer la situation du secteur dans chaque pays membre du Partenariat, y compris au regard du déploiement de technologies, des taux de recyclage, et des obstacles à l'application de technologies et pratiques moins polluantes. Ces études permettront aux partenaires d'identifier les possibilités de réduire l'émission de CO₂ et de SO₂, entre autres, et d'élaborer des indicateurs de performance sectoriels ainsi que des données comparatives s'appuyant sur les définitions habituelles qui distinguent la fabrication du fer et de l'acier.
- Les partenaires intensifieront le recyclage et l'emploi des déchets dans le cadre de leurs efforts visant à réduire la consommation d'énergie, la pollution de l'air et l'émission de CO₂ attribuée à la production d'acier.

Groupe de travail pour l'aluminium

Les pays partenaires concentrent à eux seuls environ 37 % de la production mondiale d'aluminium. Ce secteur figure parmi les plus dynamiques du monde, et enregistre une forte croissance dans les pays en développement. Le Partenariat pourrait aider les pays du monde entier à atteindre leurs objectifs en matière de réduction de l'émission de perfluorocarbone (PFC) et à gérer les sous-produits de déchets et les émissions résultant de la production d'aluminium. Les partenaires favoriseront les pratiques exemplaires, renforceront l'appui technique et identifieront les obstacles au déploiement des meilleures technologies disponibles et abordables dans ce secteur. Les associations des six pays partenaires pour l'aluminium ont conclu en mai 2006 un protocole d'accord contenant un engagement pour la réduction, dans les processus de fabrication de l'aluminium, des gaz à effet de serre et pour parfaire les arrangements de coopération déjà en place dans ce secteur. La signature de ce protocole d'accord constitue un message sans équivoque : les associations pour l'aluminium présentes dans les pays partenaires collaboreront pour tirer

parti des ressources financières disponibles afin de poursuivre les objectifs du Groupe de travail.

- Le Plan d'action établi par le Groupe de travail pour l'aluminium prévoit que les partenaires s'efforceront de réduire les émissions de PFC, des composés constituant de puissants gaz à effet de serre. Pour atteindre cet objectif, les partenaires procéderont à l'adoption de systèmes de mesure normalisés propres à chaque installation, à la réalisation d'évaluations comparatives, et à l'identification d'éventuelles améliorations techniques. Pour l'année 2007, sont à l'étude des ateliers de formation et des évaluations comparatives sur les émissions.
- Les États-Unis, l'Australie et la Chine collaborent actuellement pour diminuer les émissions de fluorures, issus des activités de fonte et susceptibles de produire des effets écologiques graves sur la flore et la faune locales, en communiquant aux opérateurs certaines données concernant leurs émissions et en préconisant des mécanismes pratiques et à même de réduire ces émissions.
- La Chine, l'Inde et l'Australie travailleront de concert pour mettre au point des méthodes écologiques et économiquement viables pour traiter la bauxite à haute teneur en silice en raison de la diminution, à travers le monde, des résidus de bauxite à forte teneur. Les partenaires s'efforceront également de découvrir des moyens techniquement et économiquement rationnels pour exploiter les résidus de bauxite (connus sous le nom de « boues rouges »), matériau nocif pour l'environnement et qui résulte du traitement de l'alumine.
- Les États-Unis conduisent un projet de promotion du recyclage de l'aluminium, une activité qui n'emploie guère que 5 % de l'énergie nécessaire à la production de ce métal primaire et évite les émissions de PFC et d'autres polluants environnementaux issus du traitement de l'alumine et de la production d'aluminium. Les premières phases de ce projet consistent à établir des taux de recyclage de référence et un mécanisme de publication annuelle des résultats d'activités pour en assurer le suivi.

Groupe de travail pour le ciment

Le ciment est un matériau essentiel à l'infrastructure sociale et revêt depuis longtemps une importance fondamentale pour établir les bases du développement économique à travers le monde. Le procédé de production du ciment emploie beaucoup d'énergie et épuise une grande quantité de ressources naturelles qui sont employées comme matières premières et carburants. De ce fait, la quantité totale de CO₂ émise par l'industrie mondiale du ciment a atteint environ 2,2 milliards de tonnes, ce qui représente à peu près 5 % des émissions anthropiques de ce gaz à travers la planète. L'énergie compte pour jusqu'à 40 % des coûts de production du ciment. Par conséquent, une efficacité accrue dans ce domaine pourrait considérablement réduire les coûts, tout en diminuant aussi considérablement la majorité des polluants issus de la combustion de carburant.

Les pays partenaires représentent à eux seuls environ 61 % de la production mondiale de ciment. Ainsi, le Groupe de travail pour le ciment a de très fortes chances d'atteindre ses objectifs à long terme, qui sont de réduire les émissions de CO₂, de conserver l'énergie en échangeant des renseignements sur les technologies liées à l'énergie propre et en collaborant davantage pour diffuser de telles technologies.

- L'Australie, la Chine et le Japon sont sur le point de créer un Centre d'excellence pour le ciment, qui permettra aux pays partenaires de mettre en commun leurs pratiques exemplaires et leurs données comparatives sur la performance écologique, l'efficacité énergétique et l'exploitation accrue de combustibles de remplacement et matières premières similaires dans les procédés de fabrication du ciment. Par ailleurs, ce Centre d'excellence accordera des bourses favorisant certaines technologies et facilitera les échanges d'experts en milieu d'entreprise pour impulser les échanges de connaissances ainsi que l'élaboration et le déploiement de technologies.
- Les secteurs public et privé japonais ont uni leurs efforts pour coordonner la collecte de données entre les pays partenaires et rédiger le projet de protocole sur le ciment qui régira cette activité dans le cadre du Partenariat. En fonction des résultats de cet exercice, le Japon et les États-Unis tâcheront d'établir certains indicateurs de performance essentiels ainsi que des données comparatives pour évaluer le potentiel de réduction des émissions, ce qui est primordial pour le Centre d'excellence.
- Les États-Unis assumeront la direction de deux projets : le premier identifiera et étudiera les obstacles juridiques et réglementaires à la réduction de l'intensité du CO₂ dans la production de ciment et le déploiement de technologies plus propres dans les processus de fabrication, ainsi que les mesures incitatives y afférentes, tandis que le second envisagera les formules qui permettent d'utiliser le béton dans certains cas (habitations) pour réduire la consommation énergétique et ainsi atténuer les changements climatiques.
- L'Australie dirigera un projet sur les perspectives de réaliser des bénéfices économiques et énergétiques au moyen des techniques de récupération de la chaleur dans les cimenteries pour produire de l'électricité ; dans l'affirmative, elle étudiera les contraintes techniques et d'ingénierie inhérentes à la conversion des installations de cogénération dans une usine australienne.

Groupe de travail pour les mines de charbon

Le charbon est le carburant fossile le plus présent et le plus abondant dans le monde entier. Bien que les dépôts de ce combustible soient très dispersés, plus de 58 % des réserves mondiales récupérables sont situées dans quatre des six pays partenaires, à savoir, les États-Unis (27 %), la Chine (13 %), l'Inde (10 %) et l'Australie (8,7 %). Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique, d'ici à 2030, la production d'électricité au

charbon devrait plus que tripler, et le charbon contribuer pour 33 % à la production mondiale. Le Groupe de travail pour les mines de charbon a pour objectif d'accroître l'efficacité dans l'exploitation des mines de charbon et la valorisation de ce dernier, de réduire ses incidences écologiques et d'améliorer la sécurité dans les mines de charbon. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de promouvoir les meilleures pratiques et technologies existantes en matière de préparation du charbon, de séquestration du méthane dans les mines de charbon et d'accroître la sécurité et la sûreté dans les mines.

- Les pays partenaires favorisent actuellement le transfert de technologie entre les pays pour améliorer la qualité du charbon, accroître les taux de récupération et réduire les coûts. Un atelier bénéficiant du concours des États-Unis aura lieu en Inde pour mettre en valeur les technologies de préparation applicables au charbon exploité dans ce pays, où il présente une forte teneur en cendres. La mise en commun des pratiques exemplaires en matière de préparation du charbon améliorera la qualité de ce combustible après l'extraction, accroîtra l'efficacité énergétique et réduira la pollution provoquée par sa combustion.
- Le gaz de méthane est devenu une matière précieuse dans certaines mines de charbon ; il est maintenant séquestré pour produire de l'électricité sur place ou vendu à des fournisseurs de gaz naturel. Les États-Unis participent à des échanges portant sur les pratiques les plus répandues en matière de séquestration et récupération de méthane provenant des mines de charbon, ce qui permettra aux pays partenaires d'envisager d'autres possibilités de réduire les émissions et de tirer parti de cette source énergétique peu polluante.
- Le Groupe de travail pour les mines de charbon a pour objectif un degré de pollution zéro en favorisant l'adoption des meilleures pratiques de sécurité et de sûreté dans les pays partenaires dans un contexte d'échanges. Lorsqu'elles seront adoptées, celles-ci réduiront considérablement le nombre d'accidents survenant chaque année. Dans cette perspective, un atelier sera organisé à Washington durant lequel les pays partenaires mettront en commun leurs connaissances sur la sécurité dans ce secteur. Par ailleurs, l'Australie et la Chine ont signé un protocole d'accord pour mettre en application les meilleures pratiques en matière de sécurité dans une mine de démonstration située en Chine.
- Grâce à des informations fournies par les pays partenaires, l'Australie met en place actuellement un programme sur les pratiques exemplaires et le développement durable à l'intention de l'industrie minière, qui établira un précieux inventaire des pratiques exemplaires dans l'extraction du charbon, ainsi que des technologies les plus efficaces dans ce secteur.

Groupe de travail pour les bâtiments et les appareils

À eux seuls, les bâtiments et appareils consomment entre 20 % et 40 % de l'énergie primaire totale dans les pays partenaires. En examinant la consommation énergétique propre des appareils, appareils électroniques de bureau et grand public, ainsi que de

l'éclairage, de la conception et des bâtiments en service, le Groupe de travail vise une amélioration importante de l'efficacité énergétique, en particulier dans le logement et les locaux commerciaux. Cet exercice aboutira à des gains économiques et diffèrera les investissements dans l'approvisionnement en énergie.

- Les projets réalisés par le Groupe de travail accroîtront les connaissances et les compétences qui contribuent à diminuer la consommation énergétique des bâtiments neufs et existants, y compris par un échange de pratiques exemplaires et la diffusion d'information dans un cadre commun, pour identifier et évaluer les diverses méthodes permettant d'accroître l'efficacité énergétique, concevoir des bâtiments de démonstration abordables, et former les propriétaires et gérants d'immeubles des secteurs public et privé aux techniques d'exploitation et d'entretien efficaces. Le Groupe de travail se propose de démontrer que dans les bâtiments existants, il est possible de parvenir à une réduction de 10 à 15 % de la consommation énergétique et ce, à peu de frais, voire gratuitement.
- Le Groupe de travail étudie actuellement certaines méthodes efficaces permettant d'établir des normes minima de conformité dans les codes de la construction et de promouvoir l'utilisation d'outils pour la conception de grands bâtiments à usage commercial et résidentiel respectueux des pratiques exemplaires dans ce domaine. Le Groupe de travail envisage également l'octroi d'un label de qualité pour les bâtiments, une initiative qui non seulement démontrera leur capacité à économiser de l'énergie mais accroîtra également la transparence du marché, ce qui pourrait améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.
- Les pays partenaires aborderont la question d'efficacité énergétique des appareils en mettant sur place des procédures uniformes d'essais et en favorisant l'adoption de programmes de sensibilisation du consommateur et de passation de marchés publics. Le Groupe de travail s'efforcera également de réduire la consommation d'électricité en mode attente ou repos.
- Le Groupe de travail envisage les moyens à mettre en œuvre pour améliorer les diverses formules existantes de financement et de location dans les bâtiments publics et privés au moyen de contrats axés sur les résultats en matière d'économie énergétique, de mesures incitatives visant les services publics et de construction de bâtiments de démonstration.